

# Thymovar, mode d'emploi

Thierry SUARD  
Andermatt BioVet AG, Suisse,  
suard@biovet.ch

## Suivi des chutes de varroas

**Le médicament vétérinaire THYMOVAR, homologué en Belgique depuis juin 2007, sert à lutter contre le varroa. La firme Andermatt BioVet AG est chaque année confrontée à quelques questions récurrentes d'apiculteurs qui utilisent le THYMOVAR. La firme a classé ces différentes questions et a élaboré les recommandations correspondantes. Afin d'en faire profiter un large public et de permettre une efficacité optimale des plaquettes à base de thymol, voici ci-après certains points clés à respecter lors d'un traitement au THYMOVAR.**

Il est important de maintenir en continu la vigilance quant à l'état d'infestation en varroas de vos ruches. Le contrôle systématique de quelques colonies par rucher peut suffire pour rester à jour. Il est difficile en l'absence de contrôle de savoir si un traitement est pressant ou s'il est possible d'y renoncer. Un rapport intéressant de Mr. Otten (Otten 2009) de Mayen en Rhénanie Palatinat (Allemagne) indique que les apiculteurs qui procèdent à un suivi régulier de la chute naturelle de varroas ont significativement moins de pertes que ceux qui n'effectuent pas de contrôles.

## Températures, démarrage et durée du traitement

Il est connu que le thymol et l'acide formique sont des substances naturelles tributaires quant à leur efficacité des conditions environnementales. Le thymol se diffuse dans la ruche par évaporation. Si les tem-



*L'espacement entre les lanières de THYMOVAR et le couvre-cadres est de 6 mm dans cette ruche Dadant-Blatt*

pératures maximales par jour atteignent les 20-25°C, le traitement peut développer son efficacité optimale. Si par contre elles atteignent ou dépassent à peine les 15°C, le produit a une efficacité restreinte. C'est ce qui s'est passé en automne 2008 où un front d'air polaire débarqua à la mi-septembre, faisant radicalement chuter les températures en Europe centrale. Suivant les régions, les maxima journaliers n'atteignirent pas même les 15°C. Cette situation météorologique s'est maintenue sur plusieurs semaines. C'est pourquoi nous recommandons de démarrer le nourrissage suivi du traitement le plus tôt possible, déjà en juillet si la situation le permet. Dans le rapport déjà cité ci-dessus, M. Otten a pu démontrer que plus le traitement et le nourrissage étaient réalisés tôt par les apiculteurs, moins ils enregistraient de pertes de colonies.

Une concentration suffisante en thymol doit se maintenir dans la ruche sur un minimum de 6 semaines car les varroas présents dans le couvain operculé ne sont tués par le thymol qu'à l'éclosion de la larve. Pour cette raison, il importe de réaliser le traitement dans son entièreté. La longue durée du traitement et la dépendance du produit aux températures font que le THYMOVAR est peu indiqué pour une élimination très rapide des varroas. Lors de miellées tardives (forêt/sapin) qui se prolongent au-delà du 1<sup>er</sup> août, le THYMOVAR ne devrait pas être utilisé pour le premier traitement varroa dans les colonies de production fortement infestées.

### Disposition des lanières

Différents facteurs peuvent mener à un échec du traitement dans la manière d'appliquer les lanières. Il importe que les lanières aient au-dessus d'elles un espace de ventilation d'un minimum de 1/2 centimètre, idéalement 1 centimètre. Les lanières peuvent être placées sur de petits listeaux de bois pour les distancer des cadres. Certains entourent les lanières avec des cagettes métalliques ou des treillis plastiques pour réduire la propolisation ou le rongement. Cet artifice technique n'est pas recommandable. Les abeilles vont souvent propoliser le treillis, ce qui peut empêcher les vapeurs de thymol de descendre directement dans les allées. De plus, le treillis va automatiquement modifier la circulation d'air autour des lanières, ce qui peut avoir un effet néfaste sur l'efficacité.



### THYMOVAR, essais en France 2007

Le produit THYMOVAR® est officiellement homologué en France depuis janvier 2007. Pour confirmer son efficacité sous les conditions particulières françaises, un essai a été conduit dans six régions climatiques différentes sur un total de 48 ruches. Il s'agissait des départements des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de la Drôme, du Finistère, du Haut-Rhin et du Vaucluse. Le traitement a été exécuté selon les instructions du mode d'emploi officiel, suivi d'un traitement de contrôle à l'Apivar. Excepté les résultats du Calvados qui affichaient une efficacité moyenne de 81.5 % ± 9 (n=10), tous les sites ont livré des résultats d'efficacité moyenne excédant 90 %. Dans 2/3 des ruches cependant, le nombre de varroas résiduels dépassait 50, ce qui montre bien que même avec une excellente efficacité, un traitement complémentaire reste recommandé. Mis à part une certaine agitation les premiers jours, aucun effet négatif significatif sur le couvain ou les abeilles n'a pu être constaté.

En conclusion, on constate que le THYMOVAR est un produit anti-varroa approprié pour le traitement principal de fin d'été. On notera simplement que le traitement doit être entamé suffisamment tôt et que l'infestation ne doit pas être excessivement forte.

Mots clés :

**Pathologie, Thymovar, varroase, médicament vétérinaire**

Résumé : cet article du fabricant présente une série de recommandations relatives à l'utilisation du Thymovar basées sur l'expérience de nombreux apiculteurs et scientifiques.

### Source

Otten C., Imkerliche und andere Einflüsse auf die Überwinterung von Bienenvölkern (2009), DLR Fachzentrum für Bienen und Imkerei, Im Bannen 38-54, 56727 DE-Mayen

